

**Décision n° 2021-73 du 22 juillet 2021
portant nomination de conseillers en radioprotection**

Le directeur de la direction territoriale Hauts-de-France du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-64 du 7 juillet 2021 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène et de sécurité au travail ;

décide

Article 1

Madame Christelle DEMILLY et Monsieur Steven MASCRET sont nommés conseillers en radioprotection.

Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Lille, le 22/07/2021

Le directeur

Stéphane Coudert